



N° de résolution
ou annotation

16 octobre 2024

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue au la salle Eugène Anglehart de Saint-Godefroi ce seizième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre à dix-huit heures :

Sont présent(e)s : Laurette Grenier, maire suppléante

Les conseillers : Johanne Horth
Georges Chapados
France Grenier
Laurette Grenier

Sont absent(e)s : M. Gérard Litalien, maire

Les conseillers : Sylvie Lecourtois
Nancy Huard

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence de la maire suppléante, Mme Laurette Grenier.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Georges Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Travaux – Route de l'église (ajout de gravier)
4. Octroi de contrats d'appel d'offres sur invitation - Ouverture des entrées (cours) des édifices municipaux : bureau municipal (83, route 132, salle Eugène-Anglehart (109C, route 132) et chemin pour le camping municipal de Saint-Godefroi - 2024-2025
5. Isolation des fenêtres au 69, Route du Quai, Saint-Godefroi
6. Période de questions
7. Clôture et levée de la séance

2024-243



N° de résolution **2024-244**
ou annotation

TRAVAUX – ROUTE DE L'ÉGLISE (AJOUT DE GRAVIER)

ATTENDU que l'ajout de gravier soit nécessaire sur la route de l'église (après le chemin de fer en montant);

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE France Grenier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité fasse faire l'ajout de gravier sur la route de l'église par Robert Loisel enr. au montant de 480,00 \$ taxes en sus et l'achat du gravier au montant de 830,72 \$ taxes en sus.

2024-245

OCTROI DE CONTRATS D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - OUVERTURE DES ENTRÉES (COURS) DES ÉDIFICES MUNICIPAUX : BUREAU MUNICIPAL (83, ROUTE 132, SALLE EUGÈNE ANGLEHART (109C, ROUTE 132) ET CHEMIN POUR LE CAMPING MUNICIPAL DE SAINT-GODEFROI – 2024-2025

ATTENDU qu'à la suite de l'adoption de la résolution portant N° 2024-127, la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a procédé à un appel d'offres sur invitation, et ce, pour les travaux d'ouverture des entrées (cours) des édifices municipaux : bureau municipal (83, route 132, salle Eugène-Anglehart (109C, route 132) et chemin pour le camping municipal de Saint-Godefroi - 2024-2025;

ATTENDU que la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 10 octobre 2024 dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que deux (2) entreprises ont déposé des soumissions dans les délais requis avant 15h00, le 10 octobre 2024, soit:

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Robert Loisel enr. (Bureau municipal seulement)	2 317,89 \$
Garage Éric Grenier (9361-7355 Québec inc.) (Salle Eugène Anglehart et chemin du camping seulement)	2 356,98 \$

ATTENDU qu'après une étude et analyse des soumissions, et qu'elles s'avèrent conformes;

ATTENDU que les contracteurs ont soumissionné sur une entrée seulement, le contrat sera séparé en deux (2);

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;



N° de résolution
ou annotation

2024-246

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise Robert Loisel enr., plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'ouverture du bureau municipal au 83, route 132 de Saint-Godefroi - 2024-2025 conformément aux documents d'appels d'offres sur invitation et à la soumission déposée, au montant de 2 317,89 \$ incluant les taxes;

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise Garage Éric Grenier (9361-7355 Québec inc.) plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'ouverture de la salle Eugène-Anglehart (109C, route 132) et chemin pour le camping municipal de Saint-Godefroi – 2024-2025 conformément aux documents d'appels d'offres sur invitation et à la soumission déposée, au montant de 2 356,98 \$ incluant les taxes;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire **02 33000 521**;

QUE les dépenses soient financées avec le fonds général.

QUE le maire, M. Gérard Litalien et Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer les documents.

ISOLATION DES FENÊTRES AU 69, ROUTE DU QUAI, SAINT-GODEFROI

ATTENDU que l'isolation des fenêtres soit nécessaire au 69, Route du Quai, Saint-Godefroi;

ATTENDU que les fenêtres ainsi que la porte patio ont été achetées et installées en août 2016 par un contracteur, et que certaines fenêtres ne semblent plus isolées;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE France Grenier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité demande au contracteur de vérifier la garantie de ces fenêtres et demande au contracteur une soumission pour refaire l'isolation de ces fenêtres.



2024-247

N° de résolution
ou annotation

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Johanne Horth

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ordinaire soit levée à 18h17

« Je, Laurette Grenier, maire suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Laurette Grenier
Maire suppléante

Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière